

TARIFS 2022-2023

Envoyé en préfecture le 11/07/2022
Reçu en préfecture le 11/07/2022
Affiché le **SLO**
ID : 021-242100154-20220707-D2022_072-DE

Elèves de moins de 25 ans à la date de l'inscription

MUSIQUE	Tarifs par semestre
EVEIL MUSICAL / JARDIN MUSICAL *	90 €
FORMATION MUSICALE + INSTRUMENT *	195 €
INSTRUMENT SEUL *	160 €
FORMATION MUSICALE SEULE*	130 €
PIANO + FORMATION MUSICALE *	395 €
PIANO SEUL *	275 €
FORMATION MUSICALE + ATELIER MUSIQUES ACTUELLES	150 €

* 15% de réduction pour 2 enfants par famille et 30% de réduction à partir de 3 enfants par famille (tarif applicable pour chaque enfant).

Atelier Cirque	Tarifs par semestre
ATELIER CIRQUE SEUL	80 €
FM + ATELIER CIRQUE	150 €
INSTRUMENT + ATELIER CIRQUE	190 €
FM + INSTRUMENT + ATELIER CIRQUE	215 €
FM + PIANO + ATELIER CIRQUE	315 €

Atelier Théâtre	Tarifs par semestre
ATELIER THEATRE SEUL	80 €
FM + ATELIER THEATRE	150 €
INSTRUMENT + ATELIER THEATRE	190 €
FM + INSTRUMENT + ATELIER THEATRE	215 €
FM + PIANO + ATELIER THEATRE	315 €

Elèves de plus de 25 ans à la date de l'inscription

MUSIQUE	Tarifs par semestre
FORMATION MUSICALE + INSTRUMENT	
Si participation aux ensembles de l'école	265 €
Sans participation aux ensembles	320 €
INSTRUMENT SEUL	
Si participation aux ensembles de l'école	210 €
Sans participation aux ensembles	250 €
PIANO + FORMATION MUSICALE	395 €
PIANO SEUL	315 €
FORMATION MUSICALE + MUSIQUES ACTUELLES	200 €

Cotisations annuelles :	Tarifs par année
Harmonie de l'école de musique	35 €
Chorale enfants**	45 €
Chœur Arioso (chorale adulte) ***	100 €
Batucada, Atelier Musiques actuelles**	160 € (-25ans), 220 € (+25 ans)

** Gratuit pour les élèves inscrits à un cours d'instrument.

*** 1/2 tarif pour les élèves inscrits à un cours de Formation Musicale ou d'instrument.

Les classes d'ensembles instrumentaux ainsi que les chorales seront facturées en une seule fois au premier semestre. Tout semestre commencé sera dû. Il est impératif d'envoyer un courrier au secrétariat de la COVATI pour officialiser l'interruption des cours.

Elèves hors COVATI et Communauté de Communes Tille et Venelle :

Montant forfaitaire annuel facturé à chaque élève en plus du montant de la cotisation ci-dessus	65 €
---	------

Pour expédition conforme
 Le Président

 